



Compte-rendu détaillé du Conseil municipal

Séance du 14 novembre 2023

Présents : Marine Astruch, Lionel Campo, Guillaume Ponsard, Myriam Sabatier, Claude Salmon, Philippe Verley

Excusée : Évelyne Chotard

Secrétaire de séance : Philippe Verley

La séance est ouverte à 20h20, le quorum est atteint. Rappel de l'ordre du jour par Mme le Maire.

Approbation du CR du Conseil Municipal du 14 avril 2023

Le compte rendu détaillé du conseil municipal du 14 avril 2023 est approuvé à l'unanimité des présents.

Communication au Conseil de la décision municipale No 2023_01 du 25 juillet 2023

Mme la Maire communique au Conseil municipal la décision No 2023_01 du 25 juillet 2023 de préempter la parcelle A301 qui borde la rivière du Lamalou, au regard de son importance patrimoniale et environnementale pour la commune de ROUET.

Cette décision prise collégalement, lors de la réunion de travail du 20 juin 2023 a été transmise aux vendeurs qui ont refusé, invoquant que la vente ne constituait qu'une seule unité foncière.

Ne souhaitant pas bloquer la vente, la mairie a renoncé à la préemption de la parcelle A301.

Dans le cadre de la vente, la SAFER a conditionné l'attribution du bien au respect d'un cahier des charges à 10 ans, contenant des éléments liés au volet environnemental (convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels) et au maintien de l'accès à la parcelle A 301.

Nomination de l'agent recenseur

En 2024, la commune de ROUET doit recenser ses habitants et doit donc nommer un agent recenseur. Christophe De Francesci, habitant du Mas du Lamalou, a accepté de réaliser ce travail qui s'effectuera du 18 janvier au 17 février 2024, qu'il en soit remercié.

Approuvé à l'unanimité des présents.

Subvention à l'Association « La saison artistique de Mélando »

La mairie accorde une subvention de 100 EUROS à l'Association dans le cadre de sa venue et de son animation à ROUET en septembre 2023.

Approuvé par 5 voix et une abstention.

Demande de subvention Fonds de Concours 2024 à la CCGPSL

Mme le Maire demande l'autorisation du Conseil de soumettre des demandes de subventions Fonds de Concours auprès de la CCGPSL. Perspective des projets pour 2024 :

- Acquisition de petit matériel d'entretien des espaces verts (souffleuse, pelle, râteau, débroussailleuse, tronçonneuse, etc.).
- Réaménagement des poubelles.
- Aménagement du hameau du Crès.

Pour rappel, les Fonds de Concours consistent à financer à 50 % des projets communaux et ce à hauteur de 30 000 euros.

Approuvé à l'unanimité des présents.

Délimitation public – privé par géomètre

Mme le Maire demande l'autorisation du Conseil pour faire intervenir un géomètre afin de délimiter le domaine public – privé autour de la mairie.

Approuvé à l'unanimité des présents.

Autorisation d'ouverture de crédits pour l'année 2024

Mme le Maire demande l'autorisation du Conseil d'ouvrir les crédits pour l'année 2024 afin de permettre les dépenses à venir, et ce dans l'attente du vote du prochain budget en mars 2024.

Approuvé à l'unanimité des présents.

Réhabilitation du petit patrimoine communal :

Approbation du plan de financement

Mme le Maire demande l'approbation du Conseil sur le plan de financement de la réhabilitation du petit patrimoine communal (four et puits).

Le total des travaux est estimé à 71 253 euros HT.

Le Conseil départemental a alloué une subvention de 47 527 euros.

La subvention demandée dans le cadre des Fonds de concours 2023 est de 9475 euros.

Approuvé à l'unanimité des présents.

Questions diverses

Adressage. Les plaques et panneaux seront posés début décembre. Les numéros sont réceptionnés. Ils seront distribués aux habitants, en offrant la possibilité de les faire poser gratuitement par un tiers.

Sécurisation de la traversée des hameaux des Camps et du Crès. Panneaux 30km/h posés aux entrées des hameaux, avec arrêté municipal de limitation de la vitesse à 30 km/h. Étapes suivantes programmées : demander à la gendarmerie de venir faire de la prévention aux Camps. Matérialiser les priorités à droite. Étapes suivantes possibles : matérialiser une zone piétonne entre le parvis de la mairie et la salle communale ; radar pédagogique, chicanes, etc.

Rénovation des logements communaux / Amélioration du chauffage : La cheminée du logement communal numéro 2 va être enlevée et remplacée par un poêle à bois fin novembre. Ces travaux sont financés à 50 % par les Fonds de concours 2023.

Feu en façade de la mairie. L'enquête de gendarmerie est en cours concernant le feu des poubelles devant la mairie. Les travaux de remplacement du boîtier de l'éclairage public et de réparation de la dalle béton démarreront la semaine du 20 novembre 2023.

Cours de FLE. La mairie met à disposition gratuitement la salle du conseil à l'Association Mots-clés pour l'Avenir qui impartit des cours de Français Langue Étrangère (FLE) à des familles ukrainiennes résidant sur la commune ou sur les communes voisines.

Course Nature Marathon Man. La course à pied traversera la commune le dimanche matin 3 décembre et générera quelques perturbations dans la circulation sur le secteur Fambetou, Janucq, Jouilles.

Pièges à frelon. Les pièges à frelon de la commune sont alimentés par Christophe de Francesci, qu'il en soit remercié. Certains se sont montrés fructueux.

La séance est levée à 22h.